

La Machine (Maison) ce 10 Août 1908

Bon bon cher ami

J'ai été un peu déçu hier matin,  
en recevant votre mot de dépit, alors  
qu'à la veille vous nous promettiez presque  
votre visite. À la réflexion pourtant, mon  
regret s'atténue, si vous devez vous  
dédommager plus tard; non seulement  
parce que j'en étais pas trop fier de me  
montrer ces derniers jours le dos  
couché par le rhumatisme (j'ai même  
du me rasseoir au lit pour une journée;  
toutefois depuis hier cela va décidément mieux);  
mais surtout en raison d'aller et  
venir de personnes de passage, parents

et autres, qui se sont produites presque  
constamment depuis notre installation  
ici, sans nous atteindre directement,  
il est vrai, mais non sans nous  
enlever quelque peu de la liberté,  
que je voudrais avoir entière pour  
causer à l'aise avec vous. Nous sommes  
encore menacés de quelques agitations  
de ce genre au cours de la présente  
année. Mais, ma fille-sœur Bouhard  
devant venir s'installer aussi pour  
3 semaines avec ses enfants, j'espère  
que nous entrerons dans un vie  
plus indépendante et plus calme,  
et j'ai lieu de croire qu'en Septembre  
nous serons encore plus complètement à  
nous. Si donc vos vœux sont  
propit d'Autun, ou tout autre dont  
vous puissiez vous bien profiter, n'y manquez

pas si est ce pas, et tenez de me prêter  
un peu d'argent de peu de temps ou  
un jour d'absence de ma part, très-  
improbable, d'ailleurs, possible cependant.

J'ai commencé, ce matin, à me  
documenter pour vous la traduction  
de ma partie du B. G. B. Et dans ce  
but, j'en ai lu, avec attention, votre  
introduction et regardé de près la  
triple légende qui s'y trouve jointe.  
Elle m'a paru qu'on avait laissé de  
côté pas mal d'expressions, dont  
nous avions parlé pour une traduction  
commune. J'en connais que rien n'est  
impossible à aller là. Je  
me efforcerai toutefois de me conformer, pour elle,  
à votre accord provisoire, à moins  
que ne me apparaissent des raisons  
sérieuses d'y manquer.

Je vais prendre mon courage à

deux mais pour approcher au plus  
tôt ce travail de remaniage, dont  
je ne me réjouis aucunement, mais  
dans une certaine mesure.

Entre temps, j'ai lu le livre  
si connu de l'abbé Loisy, dont je  
ne saisis jusqu'ici que l'existence,  
si leur érudition pas mal  
d'idées sidérantes et dont je  
m'accorderais assez pour ma part.  
Mais j'ai aperçu que le fondement  
de la thèse n'échappe non moins  
que celui de la thèse d'Harnack,  
que ce livre combat. Je n'en  
sens décidément pas assez mystique  
pour saisir la portée profonde de  
cette conception du Royaume de Dieu  
que l'abbé juge si capitale.

Je demeure très affectueux  
votre

F. Goudy

7/11



Monsieur Raymond Lalilles,  
Professeur à la Faculté de Droit de Paris

Ligny

Côte-d'Or.

près Beaune

BEAUNE  
10 \*  
11 - 8  
COTE D'OR

10 - 3  
C 3  
EVR